



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2015

LE PÉTROLE D'ICI.  
PAR DES GENS D'ICI.  
POUR ICI.

# RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de  
**Pétrolia inc.**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de **Pétrolia inc.** [la «Société»], qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2015 et 2014 et les états consolidés du résultat et du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## **Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Pétrolia inc.** aux 31 décembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

*Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.<sup>1</sup>*

Québec, Canada  
Le 31 mars 2016

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A109180



## ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

[en dollars canadiens]

Aux 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie [note 5]	3 321 697	4 871 507
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploration [note 5]	4 201 075	368 004
Débiteurs [note 6]	1 735 616	1 074 645
Frais payés d'avance	94 676	176 397
Stocks	42 986	857 579
<b>Total de l'actif courant</b>	<b>9 396 050</b>	<b>7 348 132</b>
<b>Non courant</b>		
Participation dans des entreprises associées [note 7]	36 583 849	36 564 660
Immobilisations corporelles [note 8]	446 417	520 829
Actifs d'exploration et d'évaluation [note 9]	43 419 895	39 749 764
<b>Total de l'actif non courant</b>	<b>80 450 161</b>	<b>76 835 253</b>
	<b>89 846 211</b>	<b>84 183 385</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Courant</b>		
Fournisseurs et autres créditeurs [note 10]	3 963 782	5 280 847
Tranche courante des incitatifs à la location reportée	11 418	27 400
Tranche courante de la dette bancaire [note 11]	6 609	6 448
Avances de partenaires sur des travaux d'exploration à réaliser [note 12]	1 881 112	—
Passif relié aux actions accréditives [note 13]	363 655	64 942
<b>Total du passif courant</b>	<b>6 226 576</b>	<b>5 379 637</b>
<b>Non courant</b>		
Incitatifs à la location reportée	—	11 418
Dette bancaire [note 11]	20 243	26 851
Provision pour restauration de sites [note 14]	1 373 060	816 220
Passif d'impôt différé [note 15]	7 879 371	7 848 210
<b>Total du passif non courant</b>	<b>9 272 674</b>	<b>8 702 699</b>
<b>Total du passif</b>	<b>15 499 250</b>	<b>14 082 336</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social [note 16]	64 829 868	59 307 265
Surplus d'apport	5 756 445	5 480 501
Résultats non distribués	3 760 648	5 313 283
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>74 346 961</b>	<b>70 101 049</b>
	<b>89 846 211</b>	<b>84 183 385</b>

Contrat de location, engagements et éventualités [note 17, 23 et 24 ]

Voir les notes afférentes aux états consolidés

Au nom du conseil d'administration

(signé) Myron Tétreault

Au nom du conseil d'administration

(signé) Charles Boulanger



## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ET DU RÉSULTAT GLOBAL

[en dollars canadiens]

Exercices terminés les 31 décembre

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Gérance de projets	<b>195 046</b>	313 983
Autres revenus	<b>7 166</b>	52 226
Gain sur aliénation de certains permis [note 7]	—	28 059 532
	<b>202 212</b>	28 425 741
<b>Charges</b>		
Frais d'administration [annexe A]	<b>1 929 608</b>	3 531 419
Frais d'opérations [annexe B]	—	—
Charges financières et produits financiers [annexe C]	<b>22 221</b>	197 885
Quote-part dans des entreprises associées [note 7]	<b>143 995</b>	99 450
	<b>2 095 824</b>	3 828 754
Résultat (perte) avant impôt	<b>(1 893 612)</b>	24 596 987
Impôt différé (recouvrement) [note 15]	<b>(340 977)</b>	7 015 215
<b>Résultat net (perte nette) et résultat global</b>	<b>(1 552 635)</b>	17 581 772
<b>Résultat net (perte nette) de base par action [note 19]</b>	<b>(0,019)</b>	0,237
<b>Résultat net (perte nette) dilué par action [note 19]</b>	<b>(0,019)</b>	0,237

Voir les notes afférentes aux états consolidés



## ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

[en dollars canadiens]

	Capital social <i>[note 16]</i>	Surplus d'apport	Résultats non distribués (déficit)	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	54 546 758	4 824 472	(12 268 489)	47 102 741
Émission d'actions	5 064 526	—	—	5 064 526
Exercice d'options d'achat d'actions	7 500	—	—	7 500
Rémunération fondée sur des actions	—	656 029	—	656 029
Frais d'émission	(426 158)	—	—	(426 158)
Impôts différés afférents aux frais d'émission <i>[note 15]</i>	114 639	—	—	114 639
Résultat net et résultat global	—	—	17 581 772	17 581 772
	4 760 507	656 029	17 581 772	22 998 308
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>	59 307 265	5 480 501	5 313 283	70 101 049
Émission d'actions	5 880 315	—	—	5 880 315
Rémunération fondée sur des actions	—	275 944	—	275 944
Frais d'émission	(489 346)	—	—	(489 346)
Impôts différés afférents aux frais d'émission <i>[note 15]</i>	131 634	—	—	131 634
Perte nette et résultat global	—	—	(1 552 635)	(1 552 635)
	5 522 603	275 944	(1 552 635)	4 245 912
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	64 829 868	5 756 445	3 760 648	74 346 961

Voir les notes afférentes aux états consolidés

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

[en dollars canadiens]

Exercices terminés les 31 décembre

	2015	2014
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net (perte nette)	(1 552 635)	17 581 772
Éléments hors caisse du résultat :		
Amortissement des immobilisations corporelles	25 268	101 312
Amortissement des frais de financement	—	112 404
Impôt différé (recouvrement)	(340 977)	7 015 215
Rémunération fondée sur des actions	172 799	498 207
Amortissement des incitatifs à la location reportée	(27 400)	(27 400)
Gain sur aliénation de certains permis	—	(28 059 532)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(2 259)	—
Charge de désactualisation	27 108	24 263
Quote-part dans des entreprises associées	143 995	99 450
	<b>(1 554 101)</b>	<b>(2 654 309)</b>
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités opérationnelles [note 25]		
Débiteurs	(572 172)	(648 770)
Frais payés d'avance	81 721	(71 110)
Stocks	814 593	(857 579)
Fournisseurs et autres créditeurs	(97 848)	809 984
	<b>226 294</b>	<b>(767 475)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(1 327 807)</b>	<b>(3 421 784)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de participations dans des entreprises associées	(43)	(1 933 333)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(44 420)	(29 330)
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières	(161 272)	(162 345)
Augmentation des frais d'exploration et d'évaluation nets des sommes recouvrées	(4 609 510)	3 872 776
Disposition d'un placement	—	930 000
Produit de cession d'immobilisations corporelles	19 460	—
Contributions à des entreprises associées	(133 384)	(80 304)
Frais d'acquisition d'une participation dans une entreprise associée	—	(1 013 144)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(4 929 169)</b>	<b>1 584 320</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Émission de capital-actions	6 682 800	5 514 424
Frais d'émission d'actions	(404 316)	(426 158)
Avances de partenaires pour le projet Bourque	2 268 200	—
Remboursement de la dette bancaire	(6 447)	(2 998 932)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>8 540 237</b>	<b>2 089 334</b>
<b>Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>2 283 261</b>	<b>251 870</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	5 239 511	4 987 641
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin [note 25]</b>	<b>7 522 772</b>	<b>5 239 511</b>

Voir les notes afférentes aux états consolidés



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

## 1) STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS, CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET APPROBATION

### Statuts constitutifs et nature des activités

La Société, constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et régie par les dispositions de la Loi sur les sociétés par actions du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole : PEA. Son siège social est situé au 305, boulevard Charest Est, 10<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), Canada, G1K 3H3.

### Date d'approbation

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 31 mars 2016.

## 2) PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous :

### 2.1 Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière [« IFRS »] telles que publiées par l'International Accounting Standards Board [« IASB »] et énoncées dans le Manuel de CPA Canada.

Ces états financiers consolidés ont été dressés sur la base des coûts historiques, à l'exception de la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui sont évalués à leur juste valeur. La Société a adopté une présentation par fonction pour ses états consolidés du résultat.

### 2.2 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers consolidés sont évalués dans la monnaie de l'environnement principal dans lequel la Société exerce ses activités [la monnaie fonctionnelle]. La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société est le dollar canadien.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 2.3 Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et des filiales qu'elle contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle détient le pouvoir de diriger les activités pertinentes et qu'elle possède la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur les rendements qu'elle obtient. Les filiales sont entièrement consolidées dès la date de la prise de contrôle, et elles sont déconsolidées à la date où le contrôle cesse. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les gains et pertes latents sur les opérations entre ces sociétés sont éliminés.

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et des filiales suivantes au 31 décembre 2015 :

<b>Filiale</b>	<b>Participation (en %)</b>	<b>Emplacement</b>	<b>Description</b>
Pétrolia Anticosti inc.	100	Canada	Opérateur désigné d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C.
Investissement PEA inc.	100	Canada	Société de portefeuille détenant les placements dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et dans Commandité Hydrocarbures Anticosti inc.

### 2.4 Constatation des produits

Les opérations d'achats et de ventes de placements sont comptabilisées à la date d'opération et les revenus d'intérêts qui en découlent sont constatés selon la méthode de comptabilité d'exercice en fonction du temps écoulé. Les revenus provenant de la gérance de projets sont comptabilisés au fur et à mesure que les projets sont réalisés. Les autres revenus sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

### 2.5 Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La Direction détermine la classification au moment de la comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

Tous les produits et charges liés aux instruments financiers sont présentés dans les produits financiers et charges financières.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### *a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*

Les actifs financiers sont classés dans la catégorie de la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont acquis principalement aux fins d'une vente à court terme, comme les actifs financiers détenus à des fins de transaction, ou s'ils sont désignés ainsi par la direction. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement et subséquemment à la juste valeur. Les coûts de transaction directement imputables et les variations de juste valeur sont comptabilisés aux états consolidés du résultat. Les instruments classés dans cette catégorie sont présentés dans les actifs courants.

### *b) Prêts et créances*

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les instruments classés dans cette catégorie comprennent les débiteurs excluant les taxes à la consommation et les crédits d'impôt à recevoir.

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société détermine s'il existe une indication objective de perte de valeur d'un actif financier, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale de l'actif financier ayant une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif. Les pertes découlant d'une dépréciation sont comptabilisées dans les charges financières aux états consolidés du résultat et du résultat global.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### *c) Autres passifs financiers*

Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés à la juste valeur initialement et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale des autres passifs financiers et leur valeur de remboursement est comptabilisée dans le résultat net sur la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les douze mois suivant la fin de la période, sinon ils sont classés dans les passifs non courants. Les frais reliés à la mise en place du financement sont amortis sur la durée du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce poste comprend les fournisseurs et autres créditeurs et la dette bancaire.

### *d) Évaluation de la juste valeur*

#### *Hierarchie des évaluations à la juste valeur*

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 – évaluation fondée sur les prix [non rajustés] cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques : la trésorerie se retrouve dans ce niveau;

Niveau 2 – techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement [à savoir des prix] ou indirectement [à savoir des dérivés de prix] : les équivalents de trésorerie et la dette bancaire se retrouvent dans ce niveau;

Niveau 3 – techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables [données non observables].

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 2.6 Résultat net de base et dilué par action

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

Pour calculer le résultat net dilué par action, une entité doit supposer que les options et les bons de souscription dilutifs ont été exercés.

### 2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à compter de la date d'acquisition ou qui sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

### 2.8 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

### 2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué de l'amortissement cumulé et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique tient compte de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'intégration des coûts dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle cesse lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la Direction. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et la période ou les taux annuels suivants :

	Méthode	Taux et période
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail
Équipement informatique, de bureau et de terrain	Dégressif	20 % et 30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Réservoirs	Dégressif	20 %
Roulottes de chantier	Dégressif	20 %



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Les estimations à l'égard de la valeur résiduelle, de la durée de l'utilité et du mode d'amortissement sont revues à la fin de chaque année financière en tenant compte de la nature des actifs, de l'usage prévu et de l'évolution de la technologie. Chaque composante d'une immobilisation corporelle dont le coût est significatif lorsque comparé avec le coût total de l'immobilisation est dépréciée séparément.

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration. L'amortissement d'un actif cesse lorsqu'il est classé comme étant détenu en vue de la vente ou lorsqu'il est décomptabilisé. Par conséquent, l'amortissement ne cesse pas lorsque l'actif est laissé inutilisé ou mis hors service, sauf si l'actif est entièrement amorti.

Les immobilisations corporelles sont décomptabilisées lors de leur sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de leur utilisation ou de leur sortie.

Le profit ou la perte résultant de la disposition d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de disposition et la valeur nette comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net et présenté distinctement dans les frais d'administration, sauf si l'amortissement d'une immobilisation corporelle a été capitalisé au coût des actifs d'exploration et d'évaluation auquel cas le gain ou la perte sera comptabilisé en augmentation ou en diminution de l'actif d'exploration et d'évaluation.

### **2.10 Actifs d'exploration et d'évaluation**

Les actifs d'exploration et d'évaluation incluent les coûts d'acquisition des droits pétroliers et gazières et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels et sont présentés au coût moins les pertes de valeur, les aides gouvernementales et les contributions de partenaires.

Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au résultat net au moment où ils sont engagés. Les droits pétroliers et gazières et les dépenses relatives aux activités d'exploration et d'évaluation sont incorporés au coût de l'actif par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière soient démontrées. Aucun amortissement n'est imputé au cours de la phase d'exploration et d'évaluation. Les coûts capitalisés incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage, les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et les paiements fondés sur des actions reliés aux actifs d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'était pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable et l'écart serait alors comptabilisé immédiatement en résultat net.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété pétrolière et gazière sont alors transférés dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie *Actifs pétroliers en construction*. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus sous *Actifs pétroliers en construction* sont alors transférés dans la catégorie *Actifs pétroliers* et sont amortis sur les durées d'utilité de ces actifs. Jusqu'à maintenant, aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière n'a été démontrée par la Société pour ses propriétés gazières et pétrolières.

### 2.11 Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Une entreprise commune est un type de partenariat dans lequel les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

La Société a conclu des partenariats pour les projets Bourque, Haldimand et pour la propriété Matapédia tel que décrit à la note 9. La Société est désigné à titre d'opérateur en vertu des contrats d'opérations conclus avec ses partenaires. Ainsi, la Société encoure les frais d'exploration relatifs à chaque projet ou propriété et les comptabilise sur une base brute aux états financiers consolidés. La Société procède à la refacturation des frais d'exploration à ses partenaires en fonction du taux de détention respectif dans les permis d'exploration et des ententes de partenariats et elle comptabilise les contributions des partenaires en diminution des frais d'exploration.

Dans le cadre du projet Bourque, les sommes reçues des partenaires avant la réalisation des travaux sont présentées dans les « Avances de partenaires sur des travaux d'exploration à réaliser » dans l'état consolidé de la situation financière et les contributions des partenaires sont comptabilisés à l'encontre des frais d'exploration pour la propriété Bourque lorsque les dépenses d'exploration sont encourues.

Lors de cessions d'intérêt, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 2.12 Aides gouvernementales

Les crédits d'impôt relatifs aux ressources et les subventions relatives aux frais d'exploration sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration.

En cas d'écart entre les aides gouvernementales réclamées par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, le gain ou la perte en résultant sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

### 2.13 Participation dans des entreprises associées

La Société détient 21,7 % des parts d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. ainsi que 21,7 % des actions de Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. L'un de ses représentants siège au conseil d'administration de ces entreprises et participe aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles. La Direction a conclu qu'elle exerce une influence notable sur ces entreprises associées et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés.

La Société effectue des travaux pour le compte d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. La refacturation de ces frais est présentée en réduction des frais d'administration et des frais d'exploitation sous la rubrique «Refacturation de frais» en annexe aux états financiers consolidés.

### 2.14 Dépréciation des actifs non financiers

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes [unités génératrices de trésorerie]. Par conséquent, certains actifs, dont la participation dans des entreprises associées sont soumis individuellement à un test de dépréciation tandis que les actifs d'exploration et d'évaluation et les immobilisations corporelles sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Les gestionnaires évaluent les indicateurs de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, pour chaque propriété ou projet représentant une unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété pétrolière et gazière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les *actifs pétroliers*.

La participation dans des entreprises associées est déprécié et des pertes de valeur sont subies si et seulement s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et que cet événement générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif, qui peut être estimé de façon fiable. Les pertes attendues par suite d'événements futurs, quelle que soit leur probabilité, ne



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

sont pas comptabilisées. Est considérée comme une indication objective de dépréciation de la participation dans des entreprises associées toute donnée observable portée à l'attention de la Société sur les événements générateurs de pertes suivants :

- (a) la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière des entreprises associées
- (b) des données observables indiquant une diminution évaluable des flux de trésorerie futurs estimés provenant des entreprises associées depuis la comptabilisation initiale de ces placements, y compris une situation économique nationale ou locale corrélée avec les défaillances sur les actifs de l'entreprise associée tels que la baisse des prix du pétrole brut et du gaz naturel, ou des changements défavorables de la situation du secteur affectant les entreprises associées.

Outre les types d'événements décrits au paragraphe ci-haut, sont considérés comme indication objective d'une dépréciation relative au placement dans des entreprises associées, des informations portant sur des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont survenus dans l'environnement technologique, de marché, économique, ou juridique dans lequel les entreprises associées exercent leurs activités, et qui indiquent que le coût de l'investissement dans l'instrument de capitaux propres pourrait ne pas être recouvré. Une baisse importante ou prolongée de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres en deçà de son coût constitue également une indication objective de dépréciation.

En ce qui concerne les actifs d'exploitation et d'évaluation, la Direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur. Ces faits et circonstances inclus mais ne se limitent pas à ce qui suit :

- (a) La période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans une zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir, et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- (b) D'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation ultérieures de ressources pétrolières et gazières dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées;
- (c) L'exploration et l'évaluation de ressources pétrolières et gazières dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources pétrolières et gazières commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique;
- (d) Des données suffisantes existent à l'effet que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans une zone spécifique se poursuive, la valeur comptable de l'actif d'exploration et d'évaluation ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité suite au développement réussi ou à la vente.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Une perte de valeur égale à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie sur sa valeur recouvrable est comptabilisée. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la Direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs provenant de chaque actif ou de chaque unité génératrice de trésorerie, puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat global et est portée en réduction de l'actif individuel ou répartie au prorata des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Tous les actifs sont subséquemment réévalués afin de relever tout indice indiquant qu'une perte de valeur comptabilisée antérieurement puisse ne plus exister. Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable, mais ne doit pas excéder sa valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

### 2.15 Provision pour restauration de sites

Une provision pour frais de restauration environnementale est comptabilisée lorsque :

- i) la Société a une obligation actuelle [juridique ou implicite] résultant d'événements passés;
- ii) il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation; et
- iii) le montant peut être évalué de façon fiable.

La Société constate la valeur estimative de l'obligation future liée à la provision pour restauration de sites, relativement à des biens pétroliers et gaziers, à titre de passif dans la période au cours de laquelle ce dernier est engagé. La valeur est capitalisée et amortie sur la même période que l'actif sous-jacent. La Société estime le passif d'après les coûts estimatifs d'abandon et de remise en état liés à sa participation nette dans les puits et les installations, y compris le calendrier estimatif des coûts qui seront engagés à cette fin au cours des périodes futures. Cette estimation est revue périodiquement et les changements sont comptabilisés de manière prospective au titre d'une augmentation ou d'une diminution du passif. Les variations de la valeur actualisée nette du passif futur lié à la restauration de sites sont comptabilisées comme une charge de désactualisation au prorata du temps écoulé, et elles sont passées en charge dans les résultats de l'exercice. Les coûts réels engagés lors du règlement du passif sont imputés au passif à concurrence du passif constaté.

### 2.16 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges linéairement pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Les incitatifs à la location obtenus dans le cadre des contrats de location sont comptabilisés à titre de passif et amortis linéairement sur la durée du bail.

### **2.17 Impôts**

La Société comptabilise les impôts sur le résultat selon la méthode de l'actif et du passif d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les capitaux propres, en tel cas la charge d'impôt est comptabilisée dans les capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des périodes au cours desquelles les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

En vertu de la législation fiscale relative aux placements accreditifs, la Société est tenue de renoncer à des déductions pour des dépenses d'exploration et d'évaluation au profit des investisseurs. Lorsque la Société a engagé les dépenses admissibles et a renoncé aux déductions fiscales, la renonciation aux déductions fiscales est comptabilisée en résultat en augmentation de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des périodes précédentes ou courantes des autorités fiscales qui ne sont toujours pas payées ou reçues à la fin de la période financière. L'impôt exigible est calculé en fonction du bénéfice fiscal qui diffère du résultat net. Ce calcul a été effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de la période financière.

### **2.18 Capitaux propres**

#### **Capital social**

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions, des bons de souscription et des options d'achat d'actions sont présentés dans les capitaux propres, nets d'impôts, en déduction du produit d'émission au cours de l'exercice où ces transactions ont eu lieu.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### **Surplus d'apport**

Le surplus d'apport représente les charges liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier jusqu'à l'exercice de ceux-ci. La contrepartie reçue lors de la vente d'une action et d'un demi-bon de souscription survenue au cours de l'exercice 2015 [note 16] classés dans les capitaux propres a été répartie entre la composante capital social et la composante bons de souscriptions en fonction de la méthode résiduelle. La totalité du produit d'émission a été attribué au capital social puisque le produit d'émission est égal à la juste valeur des actions à la date de la transaction.

### **Émission d'actions accréditives**

La Société finance certains actifs d'exploration et d'évaluation au moyen de l'émission d'actions accréditives. L'émission d'actions accréditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements accréditifs sont répartis entre les actions accréditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif, lequel est renversé aux résultats à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont engagées.

### **Résultats non distribués**

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

### **2.19 Rémunération fondée sur des actions**

La Société gère un régime de rémunération fondée sur des actions et réglée en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et consultants qui y sont admissibles. Le régime ne comporte pas d'options de règlement en espèces. La Société émet à l'occasion des bons de souscription de courtier.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'une rémunération fondée sur des actions sont évalués à leur juste valeur. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services rendus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. La même méthode est utilisée pour les transactions avec des consultants dont le paiement est fondé sur des actions et dont la juste valeur des services reçus ne peut être évaluée de façon fiable. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Les paiements fondés sur des actions, à l'exception des bons de souscription de courtier, sont ultimement comptabilisés en résultat à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est traitée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur.

Dans les cas où des périodes d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition des droits en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition des droits.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions et des bons de souscription de courtier, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées liées aux options sur actions et aux bons de souscription de courtier comptabilisés au surplus d'apport sont transférées au capital social.

### **2.20 Information sectorielle**

En conformité avec l'IFRS 8 *Secteurs opérationnels*, la Société doit présenter et divulguer l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire par le président et le conseil d'administration dans le but de déterminer la performance de la Société.

La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur d'exploration et d'évaluation.

### **3) MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES**

Les normes publiées par l'IASB et non applicables à la date d'émission des états financiers consolidés de la Société sont décrites ci-après.

La Société les adoptera au cours des exercices à venir.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### ***IFRS 15 – Produits provenant de contrats avec les clients***

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Celle-ci permet de comptabiliser en une seule norme les produits tirés de tous les contrats avec les clients, à l'exception des contrats d'assurance, des contrats de location, des instruments financiers et de certains échanges non monétaires. Cette nouvelle norme établit un modèle unique en cinq étapes afin de reconnaître les produits. En juillet 2015, l'IASB a publié le changement de la date d'application de cette nouvelle norme, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### ***IAS 16 – Immobilisations corporelles et IAS 38-Immobilisations incorporelles***

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » et à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». Cet amendement intitulé « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » précise que la base d'amortissement calculée en fonction des revenus ne doit plus être utilisée. L'amortissement des actifs comptabilisés doit refléter un modèle de consommation des actifs plutôt que les avantages économiques de ces actifs. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'adoption de cet amendement n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### ***IFRS 11 – Partenariats***

En mai 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 11 « Partenariats » intitulé « Acquisition d'intérêts dans une entreprise commune ». Cet amendement précise que l'acquisition d'une participation dans une entreprise commune qui constitue une entreprise, doit être comptabilisée et présentée comme un regroupement d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises ». Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. La Société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers consolidés

### ***IFRS 9 – Instruments financiers***

En juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers ». Cette norme apporte des changements à la comptabilisation des instruments financiers par rapport aux éléments suivants :

- le classement et l'évaluation des instruments financiers reflétant pour les actifs financiers le modèle d'affaires
- de la gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie de ces actifs financiers;
- la dépréciation basée sur le modèle de perte attendue;
- la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Les dispositions de cette norme s'appliqueront rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. La Société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

### ***IAS 1 – Présentation des états financiers***

En décembre 2014, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers ». Cet amendement apporte des précisions sur les informations à divulguer et sur l'utilisation du jugement relatif aux informations divulguées. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'adoption de cet amendement n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

### ***IFRS 16 – Contrats de location***

En janvier 2016, l'IASB a publié la norme IFRS 16 « Contrats de location ». Selon cette nouvelle norme, la plupart des contrats de location seront comptabilisés à l'état de la situation financière selon un modèle unique. Certaines exemptions s'appliqueront aux contrats de location à court terme et aux contrats de location d'éléments de faible valeur. La norme IFRS 16 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

### ***Améliorations annuelles (2012-2014)***

En septembre 2014, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS Cycle 2012-2014, lesquelles concernent quatre normes. Les améliorations s'appliqueront aux états financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016. L'adoption de ces améliorations n'aura aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

## **4) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES**

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la Direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la Direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 4.1 Jugements

#### *Hypothèse de la continuité de l'exploitation*

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la Direction doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Lorsque la Direction prend conscience, à l'occasion de cette évaluation, qu'il existe des incertitudes significatives liées à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, la Société doit indiquer ces incertitudes. Pour évaluer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation est appropriée, la direction a pris en compte toutes les informations dont elle dispose concernant l'avenir, qui s'étale au minimum, sans toutefois s'y limiter sur douze mois à compter de la date de clôture.

La Direction a conclu qu'il n'existe aucune incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation dans les douze prochains mois. Cependant, une grande part de jugement sous-tend cette évaluation.

Comme la Société est encore en phase d'exploration pour toutes ses propriétés pétrolières et gazières, y compris pour son investissement dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C., elle n'a pas encore déterminé si ses propriétés pétrolières et gazières renferment des réserves d'hydrocarbure pouvant être exploitées économiquement. De ce fait, elle ne prévoit pas tirer de produits importants de ses propriétés pendant l'exercice 2016. La capacité de la Société de poursuivre son exploitation pour les douze prochains mois repose sur sa capacité à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre ses activités d'exploration et d'évaluation, notamment grâce aux engagements financiers actuels et prévus auprès de tiers, à reporter ses dépenses d'exploration à un niveau qui lui permette de conserver sa propriété d'exploration et ses permis, et à réduire ses dépenses opérationnelles tout en étant en mesure de s'acquitter de ses obligations pendant l'exercice 2016.

De plus, la Direction cherche à conclure des ententes de partenariat avec des tiers pour obtenir du financement et partager le risque associé à l'exploration de ses propriétés pétrolières et gazières. Comme le présente la note 9 des états financiers consolidés, la Société a conclu une entente avec Ressources Québec inc. et Tugliq Energy Corp. afin de partager les coûts et le risque liés à l'exploration relativement au projet Bourque. La Direction envisage également l'émission d'actions accréditatives au cours de l'exercice 2016. En vertu de l'entente des porteurs de titres signée en mars 2014 par la Société avec Ressources Québec, Corridor Ressources inc. et Saint-Aubin E&P (Québec) inc., les coûts d'exploration devant être engagés par Hydrocarbures Anticosti S.E.C. sont entièrement financés par des tiers.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### ***Dépréciation du placement dans des entreprises associées***

La Société applique l'IAS 39 pour évaluer s'il existe des indicateurs de perte de valeur qui pourraient mener à la comptabilisation d'une perte de valeur à l'égard de son placement dans une entreprise associée. Cette détermination exige une grande part de jugement pour évaluer si une baisse de la juste valeur est significative ou prolongée, ce qui déclencherait une perte de valeur. En exerçant ce jugement, la Direction de la Société évalue, entre autres facteurs, le respect des engagements contractuels des partenaires pour le financement des travaux d'exploration, les résultats des travaux d'exploration réalisés à ce jour, les budgets d'exploration adoptés par le conseil d'administration et des données observables tel que la baisse des prix du pétrole indiquant des diminutions évaluables des flux de trésorerie futurs estimés. Compte tenu qu'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. est une société au stade d'exploration et d'évaluation dont l'unique projet est le développement de ses propriétés gazières et pétrolières sur l'Île d'Anticosti, la Direction a également tenu compte des indices de dépréciation énoncés dans l'IFRS 6 propres aux entreprises qui effectue l'exploration et l'évaluation de ressources qui sont décrits à la note 2.14.

Selon l'analyse effectuée, la Direction a déterminé qu'aucun indicateur de perte de valeur ne nécessite d'effectuer un test de dépréciation en ce qui concerne le placement dans des entreprises associées.

### ***Dépréciation des actifs d'explorations et d'évaluation***

La détermination des indicateurs de perte de valeur implique le jugement. La Direction détermine pour chaque propriété si des faits et circonstances pourraient être indicateurs de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur. Cette détermination exige une grande part de jugement de la part de la Direction compte tenu du contexte actuel de baisse des prix du pétrole brut et du gaz naturel ce qui diminue la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou la cession éventuelle de ses propriétés à une valeur supérieure à sa valeur comptable. L'Analyse de la Direction est fondée principalement sur des facteurs qualitatifs [note 2.14] compte tenu de l'incertitude liée à la viabilité économique de ses propriétés gazières et pétrolières. La Société a notamment considéré les fluctuations du prix du pétrole, sa capacité de financement pour mener à terme les projets d'exploration, les budgets d'exploration adoptés par le conseil d'administration de la Société et par les partenaires, la fluctuation du cours de l'action de la Société et sa capacité à obtenir les permis nécessaires.

Selon l'analyse effectuée, la Direction a déterminé qu'aucun indicateur de perte de valeur ne nécessite d'effectuer un test de dépréciation en ce qui concerne les actifs d'exploration et d'évaluation.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 5) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2015 \$	2014 \$
Encaisse	3 850 530	3 015 868
Certificats de placement garanti rachetables en tout temps	3 672 242	2 223 643
	<u>7 522 772</u>	<u>5 239 511</u>
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploration		
Actions accréditives <sup>1</sup>	2 041 067	368 004
Projet Bourque <sup>2</sup>	2 160 008	—
	<u>4 201 075</u>	<u>368 004</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u><u>3 321 697</u></u>	<u><u>4 871 507</u></u>

<sup>1</sup> La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus à des fins d'exploration relative aux actions accréditives représentent le produit de financement non dépensé lié aux actions accréditives. Selon les restrictions imposées en vertu des financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration de propriétés pétrolières et gazières.

<sup>2</sup> La trésorerie et les équivalents de trésorerie affectés aux travaux d'exploration futurs sur le projet Bourque [note 9] représentent le solde d'encaisse, au 31 décembre 2015, provenant des avances de partenaires qui, selon les ententes, devra être dépensé en travaux d'exploration sur le projet Bourque.

Au 31 décembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des certificats de placement garanti portant intérêt à 1,20 % échéant le 3 mars 2016. Au 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent des certificats de placement garanti portant intérêt entre 1,25 % et 1,30 % échéant entre le 24 avril et le 3 décembre 2015. Ces instruments sont encaissables en tout temps sans pénalité.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 6) DÉBITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Partenaires	145 312	179 336
Entreprises associées [note 20]	944 309	16 786
Taxes à la consommation	156 562	415 430
Crédits d'impôt à recevoir	160 616	133 865
Intérêts à recevoir	3 622	17 146
Autres	325 195	312 082
	<b>1 735 616</b>	<b>1 074 645</b>

Les crédits d'impôt à recevoir se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

Tous les montants présentent des échéances à court terme.

### 7) PARTICIPATION DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

#### Propriété Anticosti

##### *Détails de la transaction*

Le 31 mars 2014, la Société a conclu une transaction qui a permis de créer une société en commandite, Hydrocarbures Anticosti S.E.C., qui possède et opère les permis détenus antérieurement par Pétrolia et Corridor Resources inc. Le pourcentage de propriété de chacun des partenaires se décline ainsi :

Partenaires	Pourcentages de participation
Ressources Québec	35 %
Pétrolia inc.	21,7 %
Corridor Resources inc.	21,7 %
Saint-Aubin E&P (Québec) inc.	21,7 %

Le conseil d'administration de la société en commandite est composé d'un représentant de chacun des partenaires et d'un administrateur indépendant.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Le conseil d'administration a mis en place un comité des opérations afin de superviser les travaux de la société en commandite, ainsi qu'un comité technique qui agit à titre d'aviseur. Un comité santé, sécurité et environnement ainsi qu'un comité d'acceptabilité sociale ont aussi été mis sur pied. Ces comités sont composés d'un nombre égal de représentants de chacun des partenaires.

Aux fins de la transaction, la valeur des permis d'exploration a été établie à 100 millions de dollars. Ressources Québec et St-Aubin E&P (Québec) inc. se sont engagés à financer des travaux d'exploration pour un montant pouvant atteindre 100 millions de dollars répartis en deux phases d'investissement. Ainsi, Ressources Québec investira jusqu'à 56,67 millions de dollars en échange d'une participation de 28,3 % et St-Aubin E&P (Québec) inc. investira 43,33 millions de dollars en échange d'une participation de 21,7 %. Afin d'assurer une participation identique aux trois sociétés publiques et une participation de 35 % à Ressources Québec, Hydrocarbures Anticosti SEC a versé 15,2 millions de dollars à Corridor Resources. Par conséquent, suite à cette série de transactions, chacune des parties obtient la participation suivante dans le partenariat : Ressources Québec 35 %, Pétrolia 21,7 %, St-Aubin E&P (Québec) inc. 21,7 % et Corridor Resources inc. (CDH-TO) 21,7 %.

	Hydrocarbures Anticosti S.E.C. \$	Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. \$	Total \$
La valeur des permis cédés à la société	41 400 000	—	41 400 000
Quote-part de la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	(99 450)	—	(99 450)
Contributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	80 304	—	80 304
Avoir de Pétrolia selon les états financiers d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C. au 31 décembre 2014	41 380 854	—	41 380 854
Honoraires professionnels encourus pour l'acquisition du placement pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	1 013 144	—	1 013 144
Montant versé au comptant pour l'obtention d'une participation totalisant 21,7 % en mars 2014	1 933 333	—	1 933 333
	44 327 331	—	44 327 331
Élimination de la quote-part de Pétrolia [21,7 %] dans le gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis hors caisse pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	(7 762 671)	—	(7 762 671)
Valeur de la participation au 31 décembre 2014	36 564 660	—	36 564 660
Quote-part de la perte nette pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	<b>(84 786)</b>	<b>(59 209)</b>	<b>(143 995)</b>
Contributions pour l'exercice clos le 31 décembre 2014	<b>103 932</b>	<b>59 209</b>	<b>163 141</b>
Montant versé au comptant pour l'obtention d'une participation de 21,7 %	—	<b>43</b>	<b>43</b>
Valeur de la participation au 31 décembre 2015	<b>36 583 806</b>	<b>43</b>	<b>36 583 849</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Au 31 décembre 2014, le gain sur aliénation de permis du a été calculé comme suit :

	\$
Valeur des permis cédés	41 400 000
Moins :	
Valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation	5 577 797
	35 822 203
Ajustement élimination de la quote-part de Pétrolia [21,7 %] dans le gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis hors caisse	(7 762 671)
Gain sur aliénation d'intérêts sur certains permis hors caisse	28 059 532

### *Informations financières*

Les principales informations financières des participations que détient Pétrolia [21,7 % des parts], par le biais d'Investissement PEA inc., dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. se détaillent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Actif courant	2 435 899	3 076 560
Actif non courant	122 770 776	111 512 377
Passif courant	1 286 069	330 401
Passif non courant	22 308	220 481
Avoir des partenaires	123 898 298	114 038 055
Produits	—	—
Perte nette et résultat global	(664 590)	(458 926)
Quote-part de Pétrolia [21,7 %]	(143 995)	(99 450)

Au cours de l'exercice, les contributions des partenaires dans Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et Commandité Hydrocarbures Anticosti inc. se détaillent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Ressources Québec inc.	5 727 187	8 208 582
Saint-Aubin E&P (Québec) inc.	4 351 953	6 247 148
Corridor Resources inc.	117 558	58 905 914
Investissement PEA inc.	117 558	41 525 914
	10 314 256	114 887 558



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain \$	Améliorations locatives \$	Équipement informatique, de bureau et de terrain \$	Matériel roulant \$	Réservoirs \$	Roulottes de chantier \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>							
Solde au 31 décembre 2014	75 434	585 928	320 865	231 366	322 881	186 107	1 722 581
Additions	—	43 812	1 500	—	—	—	45 312
Dispositions	—	(286 691)	(7 839)	(144 988)	—	—	(439 518)
Solde au 31 décembre 2015	<b>75 434</b>	<b>343 049</b>	<b>314 526</b>	<b>86 378</b>	<b>322 881</b>	<b>186 107</b>	<b>1 328 375</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 31 décembre 2014	—	585 928	214 805	173 423	148 984	78 612	1 201 752
Dispositions	—	(286 691)	(4 616)	(128 822)	—	—	(420 129)
Amortissement	—	5 447	24 674	13 936	34 779	21 499	100 335
Solde au 31 décembre 2015	—	<b>304 684</b>	<b>234 863</b>	<b>58 537</b>	<b>183 763</b>	<b>100 111</b>	<b>881 958</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2015</b>	<b>75 434</b>	<b>38 365</b>	<b>79 663</b>	<b>27 841</b>	<b>139 118</b>	<b>85 996</b>	<b>446 417</b>
	Terrain \$	Améliorations locatives \$	Équipement informatique, de bureau et de terrain \$	Matériel roulant \$	Réservoirs \$	Roulottes de chantier \$	Total \$
<b>Valeur comptable brute</b>							
Solde au 31 décembre 2013	75 434	577 484	300 494	197 552	322 881	186 107	1 659 952
Additions	—	8 444	20 371	33 814	—	—	62 629
Dispositions	—	—	—	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2014	<b>75 434</b>	<b>585 928</b>	<b>320 865</b>	<b>231 366</b>	<b>322 881</b>	<b>186 107</b>	<b>1 722 581</b>
<b>Amortissement cumulé</b>							
Solde au 31 décembre 2013	—	422 487	183 630	160 669	105 510	51 738	924 034
Dispositions	—	—	—	—	—	—	—
Amortissement	—	163 441	31 175	12 754	43 474	26 874	277 718
Solde au 31 décembre 2014	—	<b>585 928</b>	<b>214 805</b>	<b>173 423</b>	<b>148 984</b>	<b>78 612</b>	<b>1 201 752</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2014</b>	<b>75 434</b>	<b>—</b>	<b>106 060</b>	<b>57 943</b>	<b>173 897</b>	<b>107 495</b>	<b>520 829</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 9) ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

#### Propriétés pétrolières et gazières

	31 décembre 2014 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2015 \$
<b>Québec</b>				
Anticosti <sup>1</sup>	—	—	—	—
Gastonguay	742 103	—	26 160	768 263
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	470 984	—	22 238	493 222
Gaspé <sup>1</sup>	3 429 509	—	104 958	3 534 467
Matapédia	169 830	—	7 916	177 746
Total des propriétés pétrolières et gazières	<u>4 812 426</u>	<u>—</u>	<u>161 272</u>	<u>4 973 698</u>

#### Frais d'exploration

	31 décembre 2014 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2015 \$
<b>Québec</b>				
Anticosti	68 626	—	162 678	231 304
Gastonguay	76 823	—	77	76 900
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	3 795 418	—	332	3 795 750
Gaspé	3 020 632	—	408 473	3 429 105
Projet Bourque	21 888 692	—	917 895	22 806 587
Projet Haldimand	22 971 437	—	5 540 481	28 511 918
Projet Tar Point No. 1	5 213 259	—	39 229	5 252 488
Matapédia	1 205 258	—	85	1 205 343
	<u>58 240 145</u>	<u>—</u>	<u>7 069 250</u>	<u>65 309 395</u>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

	31 décembre 2014 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2015 \$
<b>Déductions</b>				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires :				
Anticosti	5 542	—	305	5 847
Gastonguay	19 020	—	—	19 020
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	428 708	—	32	428 740
Gaspé	704 459	—	6 682	711 141
Projet Bourque	8 813 330	—	321 797	9 135 127
Projet Haldimand	11 325 425	—	3 200 957	14 526 382
Projet Tar Point No. 1	1 051 685	—	209	1 051 894
Matapédia	658 824	—	—	658 824
	<u>23 006 993</u>	<u>—</u>	<u>3 529 982</u>	<u>26 536 975</u>
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier :				
Gaspé				
Projet Haldimand	295 814	—	30 409	326 223
Total des frais d'exploration	<u>34 937 338</u>	<u>—</u>	<u>3 508 859</u>	<u>38 446 197</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a comptabilisé un montant de 160 616 \$ [2014 – 0 \$] à titre de crédit d'impôt relatif aux ressources en réduction des frais d'exploration pour la propriété. De plus, la Société a réduit des crédits d'impôt relatifs aux ressources qui avaient été comptabilisés dans les années antérieures en réduction des frais d'exploration pour un montant de 163 267 \$ [2014 – 0 \$].

### Sommaire au 31 décembre 2015

	31 décembre 2014 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2015 \$
Propriétés	4 812 426	—	161 272	4 973 698
Frais d'exploration	34 937 338	—	3 508 859	38 446 197
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>39 749 764</u>	<u>—</u>	<u>3 670 131</u>	<u>43 419 895</u>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### Propriétés pétrolières et gazières

	31 décembre 2013 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2014 \$
<b>Québec</b>				
Anticosti <sup>1</sup> [note 7]	348 919	449 648	100 729	—
Gastonguay	716 201	—	25 902	742 103
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	448 968	—	22 016	470 984
Gaspé <sup>1</sup>	3 416 924	—	12 585	3 429 509
Matapédia	168 717	—	1 113	169 830
Total des propriétés pétrolières et gazières	<u>5 099 729</u>	<u>449 648</u>	<u>162 345</u>	<u>4 812 426</u>

### Frais d'exploration

	31 décembre 2013 \$	Cessions \$	Additions \$	31 décembre 2014 \$
<b>Québec</b>				
Anticosti [note 7]	9 313 657	9 554 893	309 862	68 626
Gastonguay	75 987	—	836	76 823
Gaspésia – Edgar – Marcel- Tremblay	3 792 414	—	3 004	3 795 418
Gaspé	2 879 906	—	140 726	3 020 632
Projet Bourque	21 676 895	—	211 797	21 888 692
Projet Haldimand	16 208 203	—	6 763 234	22 971 437
Projet Tar Point No. 1	5 193 540	—	19 719	5 213 259
Matapédia	1 164 001	—	41 257	1 205 258
	<u>60 304 603</u>	<u>9 554 893</u>	<u>7 490 435</u>	<u>58 240 145</u>





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

	<b>31 décembre 2013</b>	<b>Cessions</b>	<b>Additions</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Déductions</b>				
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires :				
Anticosti [note 7]	3 878 682	4 426 744	553 604	5 542
Gastonguay	19 009	—	11	19 020
Gaspésia – Edgar – Marcel-Tremblay	428 663	—	45	428 708
Gaspé	693 961	—	10 498	704 459
Projet Bourque	8 817 971	—	(4 641)	8 813 330
Projet Haldimand	7 880 368	—	3 445 057	11 325 425
Projet Tar Point No. 1	1 051 561	—	124	1 051 685
Matapédia	651 056	—	7 768	658 824
	<u>23 421 271</u>	<u>4 426 744</u>	<u>4 012 466</u>	<u>23 006 993</u>
Revenus d'évaluation de réservoir pétrolier :				
Gaspé				
Projet Haldimand	295 814	—	—	295 814
Total des frais d'exploration	<u>36 587 518</u>	<u>5 128 149</u>	<u>3 477 969</u>	<u>34 937 338</u>

### Sommaire au 31 décembre 2014

	<b>31 décembre 2013</b>	<b>Radiations</b>	<b>Additions</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	\$	\$	\$	\$
Propriétés	5 099 729	<b>449 648</b>	<b>162 345</b>	<b>4 812 426</b>
Frais d'exploration	36 587 518	<b>5 128 149</b>	<b>3 477 969</b>	<b>34 937 338</b>
Actifs d'exploration et d'évaluation	<u>41 687 247</u>	<u><b>5 577 797</b></u>	<u><b>3 640 314</b></u>	<u><b>39 749 764</b></u>

<sup>1</sup> Les propriétés avec la référence (1) sont l'objet de redevances dans le cas d'une éventuelle mise en production. À ce jour, la Société a satisfait à toutes ses obligations et seules les obligations futures ou éventuelles et les transactions particulières de l'exercice sont décrites ci-après.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### *Propriété Gaspé*

#### *Projet Haldimand*

Les dépenses d'exploration engagées sur les propriétés détenues en partenariats avec Québénergie sont assumées à parts égales. Pétrolia et Québénergie se partagent conjointement les intérêts sur 13 permis de la propriété Gaspé dont le projet Haldimand et Tar Point.

#### *Projet Bourque*

Le 6 novembre 2015, la Société a conclu une entente avec Ressources Québec inc. et Tugliq Energy Corp. pour partager les coûts et les risques relatifs à l'exploration du projet Bourque. Pour la phase I du projet, qui aura lieu au cours de l'exercice 2016, Ressources Québec inc. et Tugliq Energy Corp. ont avancé, à la Société, les sommes de 918 200 \$ et de 1 350 000 \$ respectivement pour un total de 2 268 200 \$ pour le financement de travaux d'exploration, en contrepartie d'une participation respective de 4,8 % et de 5,29 % dans les quatre permis relatifs à la propriété Bourque.

### *Propriété Matapédia*

Le 19 juillet 2013, la Société a conclu un accord de partenariat avec Saint-Aubin Énergie S.A.S., une filiale de Maurel & Prom qui a procédé à l'acquisition conjointe et à parts égales de 13 permis en Gaspésie.

## 10) FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2015	2014
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	3 602 372	4 478 660
Salaires, vacances et jetons de présence	300 264	310 868
Dépôt de garantie	—	232 500
Partenaires	31 389	—
Avance d'une entreprise associée [note 20]	—	258 819
Contributions dans des entreprises associées [note 20]	29 757	—
	<b>3 963 782</b>	<b>5 280 847</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 11) DETTE BANCAIRE

	2015 \$	2014 \$
Emprunt, Crédit Ford, pour l'acquisition de matériel roulant, remboursable par versements mensuels de 600 \$, comprenant le capital et les intérêts, portant intérêt au taux de 2,5 %, et échéant le 4 novembre 2019.	26 852	33 299
Moins la partie courante	6 609	6 448
	<u>20 243</u>	<u>26 851</u>

Le capital minimum à rembourser au cours des quatre prochains exercices est le suivant : 2016 – 6 609 \$; 2017 – 6 776 \$; 2018 – 6 946 \$ et 2019 – 6 521 \$.

### 12) AVANCES DE PARTENAIRES SUR DES TRAVAUX D'EXPLORATION À RÉALISER

Le tableau suivant présente le rapprochement des avances de partenaires sur des travaux d'exploration à réaliser pour le projet Bourque :

	2015 \$	2014 \$
Solde au début	—	—
Avances de partenaires [note 9]	2 268 200	—
Contributions des partenaires sur les travaux réalisés au cours de l'exercice	(387 088)	—
Solde à la fin	<u>1 881 112</u>	<u>—</u>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 13) PASSIF RELIÉ AUX ACTIONS ACCRÉDITIVES

Le tableau suivant présente le rapprochement du passif relié aux actions accréditives :

	2015 \$	2014 \$
Solde au début	64 942	212 416
Émission d'actions accréditives [note 16]	802 485	442 398
Réduction du passif en fonction des travaux réalisés pour lesquels la Société a renoncé aux déductions fiscales [note 15]	(503 772)	(589 872)
Solde à la fin	<u>363 655</u>	<u>64 942</u>

### 14) PROVISION POUR RESTAURATIONS DE SITES

La direction évalue le total des provisions pour restauration future de sites en fonction de la quote-part nette de la Société des coûts estimatifs d'abandon et de remise en état de ses puits et installations et de l'échéancier estimatif des coûts à engager au cours de périodes futures.

Au 31 décembre 2015, le montant futur estimatif total requis pour régler les obligations liées à la restauration de sites, indexé à 2 % [3,5 % au 31 décembre 2014], s'élève à 1 373 060 \$ [816 220 \$ au 31 décembre 2014]. Le montant futur total a été actualisé à l'aide du taux moyen pondéré de 2,5 % [5,25 % au 31 décembre 2014], selon un calendrier de réalisation variant de 2 à 20 ans [15 ans au 31 décembre 2014]. Le montant non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations est de 1 395 500 \$ [922 375 \$ au 31 décembre 2014].

Le tableau suivant présente le rapprochement de la provision pour restauration de sites :

	2015 \$	2014 \$
Solde au début	816 220	718 180
Passifs engagés	—	73 777
Charge de désactualisation	27 108	24 263
Changement d'estimations comptables	529 732	—
Montant utilisé	—	—
Solde à la fin	<u>1 373 060</u>	<u>816 220</u>
Tranche du passif qui sera réglé au cours du prochain exercice	—	—
	<u>1 373 060</u>	<u>816 220</u>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Au cours de l'exercice, la Société a revu ses hypothèses pour le calcul du montant futur estimatif actualisé requis pour régler les obligations liées à la restauration des sites. Ce changement d'estimations comptables a eu pour effet d'augmenter la provision pour restauration des sites et les actifs d'exploitation et d'évaluation d'un montant de 529 732 \$ et de diminuer la charge de désactualisation de l'exercice de 10 597 \$.

### 15) IMPÔT DIFFÉRÉ

#### Composantes importantes de la charge d'impôt

Les composantes importantes de la charge d'impôt imputée au résultat net et au capital social se détaillent comme suit :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Impôt différé :		
Crédit d'impôt transféré aux investisseurs dans le cadre des financements accredités [note 13]	<b>(503 772)</b>	(589 872)
Naissance et renversement de différences temporelles	<b>162 795</b>	7 605 087
Total de l'impôt différé comptabilisé au résultat net	<b>(340 977)</b>	7 015 215
Frais d'émission [note 16]	<b>131 634</b>	114 639
Total de l'impôt différé comptabilisé au capital social	<b>131 634</b>	114 639

#### Rapprochement de la charge d'impôt

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée au résultat net se rapproche comme suit :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat (perte) avant impôts	<b>(1 893 612)</b>	24 596 987
Impôts au taux de base combiné de 26,9 % [2014 – 26,9 %]	<b>(509 382)</b>	6 616 584
Ajustement pour les éléments suivants :		
Impact de la renonciation des frais d'exploration	<b>548 689</b>	818 744
Paievements fondés sur des actions	<b>74 229</b>	176 472
Autres dépenses non déductibles	<b>24 755</b>	18 073
Frais d'émission	—	(22 927)
Crédit d'impôt transféré aux investisseurs dans le cadre des placements accredités	<b>(503 772)</b>	(589 872)
Autres	<b>24 504</b>	(1 859)
Impôt différé comptabilisé au résultat net	<b>(340 977)</b>	7 015 215



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### Variation des impôts différés comptabilisés :

La variation des impôts différés par nature se présente comme suit :

	31 décembre 2014 \$	Comptabilisé aux capitaux propres \$	Comptabilisé au résultat net \$	31 décembre 2015 \$
Pertes reportées	(4 325 795)	—	(633 247)	(4 959 042)
Frais d'émission	(208 024)	(131 634)	78 381	(261 277)
Écart d'évaluation sur actifs et passifs	(374 242)	—	(112 214)	(486 456)
Total des actifs d'impôt différé	(4 908 061)	(131 634)	(667 080)	(5 706 775)
Participation dans une entreprise associée	9 207 215	—	36 381	9 243 596
Écarts d'évaluation sur actifs d'exploration et d'évaluation	3 549 056	—	793 494	4 342 550
Total des passifs d'impôt différé	12 756 271	—	829 875	13 586 146
Total net des passifs d'impôt différé	7 848 210	(131 634)	162 795	7 879 371



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

	<b>31 décembre 2013</b>	<b>Comptabilisé aux capitaux propres</b>	<b>Comptabilisé au résultat net</b>	<b>31 décembre 2014</b>
	\$	\$	\$	\$
Pertes reportées	(3 310 922)	—	(1 014 873)	(4 325 795)
Frais d'émission	(185 617)	(114 639)	92 232	(208 024)
Écart d'évaluation sur actifs et passifs	(276 732)	—	(97 510)	(374 242)
Total des actifs d'impôt différé	(3 773 271)	(114 639)	(1 020 151)	(4 908 061)
Participation dans une entreprise associée	—	—	9 207 215	9 207 215
Écarts d'évaluation sur actifs d'exploration et d'évaluation	4 131 033	—	(581 977)	3 549 056
Total des passifs d'impôt différé	4 131 033	—	8 625 238	12 756 271
Total net des passifs d'impôt différé	357 762	(114 639)	7 605 087	7 848 210



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 16) CAPITAL SOCIAL

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

	2015		2014	
	Nombre d'actions	Montant \$	Nombre d'actions	Montant \$
<b>Émis</b>				
Solde au début	77 616 695	59 307 265	70 652 372	54 546 758
Actions émises				
Émission d'actions	14 803 500	5 880 315	6 949 323	5 064 526
Exercice d'options d'achat d'action	—	—	15 000	7 500
Frais d'émission		(489 346)		(426 158)
Impôts différés sur frais d'émission <i>[note 15]</i>		131 634		114 639
Solde à la fin	92 420 195	64 829 868	77 616 695	59 307 265

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a émis 8 250 000 actions ordinaires pour un produit brut de 2 970 000 \$ et 6 553 500 actions accréditatives pour un produit brut de 3 712 800 \$ dans le cadre de placements privés, pour un produit brut total de 6 682 800 \$. Un passif relié aux actions accréditatives de 802 485 \$ a été comptabilisé relativement à ces placements. Des frais d'émission de 489 346 \$, dont 404 316 \$ ont été payés comptant et 85 030 \$ sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs au 31 décembre 2015, ont été comptabilisés en réduction du capital social de la Société.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, la Société a émis 4 000 000 actions ordinaires pour un produit brut de 3 000 000 \$ et 2 949 323 actions accréditatives pour un produit brut de 2 506 924 \$ dans le cadre de placements privés et 15 000 actions ordinaires suite à l'exercice d'options d'achat d'action pour un produit brut total de 5 521 924 \$. Un passif relié aux actions accréditatives de 442 398 \$ a été comptabilisé relativement à ces placements. Des frais d'émission de 426 158 \$ ont été payés comptant et comptabilisés en réduction du capital social de la Société.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### *Paiements fondés sur des actions*

La Société a adopté le 22 octobre 2004 un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 10 % des actions émises à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue. Le prix de levée de chaque option correspond au cours du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans. Les droits deviennent acquis au moment de l'octroi pour les administrateurs et graduellement sur trois ans pour les autres participants.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options.

Les options d'achat de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées :

	2015		2014	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début	<b>7 522 500</b>	<b>0,97</b>	6 432 500	1,07
Attribuées	<b>1 950 000</b>	<b>0,36</b>	1 435 000	0,54
Exercées	—	—	(15 000)	0,50
Périmées	<b>(897 500)</b>	<b>0,65</b>	(330 000)	1,10
En circulation à la fin	<b>8 575 000</b>	<b>0,87</b>	7 522 500	0,97
Exerçables	<b>6 867 500</b>	<b>0,97</b>	5 840 000	1,04

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation		Options exerçables	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
0,34 \$ à 0,98 \$	4 650 000	3,96	2 942 500	0,60 \$
1,02 \$ à 1,69 \$	3 925 000	1,44	3 925 000	1,26 \$
<b>0,34 \$ à 1,69 \$</b>	<b>8 575 000</b>	<b>2,81</b>	<b>6 867 500</b>	<b>0,97 \$</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions au 31 décembre 2014 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation		Options exerçables	
	Nombre	Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
0,49 \$ à 0,98 \$	3 472 500	3,57	2 338 750	0,66 \$
1,02 \$ à 1,69 \$	4 050 000	2,44	3 501 250	1,28 \$
<b>0,49 \$ à 1,69 \$</b>	<b>7 522 500</b>	<b>2,96</b>	<b>5 840 000</b>	<b>1,04 \$</b>

La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions attribuée au cours de l'exercice 2015 s'élève à 0,16 \$ par option [0,33 \$ par option pour l'exercice 2014].

La Société a octroyé des options d'achat d'actions à des administrateurs, des dirigeants et des employés clés et la juste valeur de ceux-ci a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2015	2014
Prix d'exercice	0,36 \$	0,54 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,76 %	1,41 %
Volatilité moyenne prévue	62 %	82 %
Durée de vie prévue [année]	3,75	3,75
Taux de rendement des actions	Nil	Nil

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux cours historiques sur une période comparable à la durée de vie prévue des options.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### *Bons de souscription*

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit :

	2015		2014	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début	6 360 062	1,68	6 651 860	1,66
Émis	4 125 000	0,54	—	—
Exercés	—	—	—	—
Expirés	(5 645 776)	1,76	(291 798)	1,37
Solde à la fin	4 839 286	0,61	6 360 062	1,68

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit :

Date d'échéance	2015		2014	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice \$
15 mai 2015	—	—	5 545 776	1,78
10 juillet 2015	—	—	100 000	0,70
10 juillet 2016	714 286	1,00	714 286	1,00
6 novembre 2018	4 125 000	0,54	—	—
	4 839 286	0,61	6 360 062	1,68



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 17) CONTRATS DE LOCATION

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2015	178 111	764 254	704 318	1 646 683
31 décembre 2014	312 894	115 666	—	425 560

La Société loue une maison et des bureaux en vertu de baux expirant en 2016 et en 2026.

Les paiements au titre de location comptabilisés en charges, avant l'amortissement des incitatifs à la location reportée, au cours de l'exercice financier totalisent 279 207 \$ [311 961 \$ en 2014] dont 158 973 \$ [159 656 \$ en 2014] ont été imputés aux actifs d'exploration et d'évaluation. Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Un montant de 6 987 \$ [21 432 \$ en 2014] a été reçu à titre de paiement de sous-location et comptabilisé à titre d'autres revenus.

Les contrats de location de la Société ne contiennent aucune clause de loyer conditionnel, aucune restriction concernant les dividendes, l'endettement complémentaire et d'autres locations.

### 18) CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

La charge au titre des avantages du personnel a été répartie comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Salaires et avantages sociaux	2 289 592	2 607 916
Rémunération fondée sur des actions	275 944	656 029
	<b>2 565 536</b>	3 263 945
Moins : montants capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	880 901	948 106
Charge au titre des avantages du personnel	<b>1 684 635</b>	2 315 839



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

La rémunération fondée sur des actions a été répartie comme suit :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
États consolidés des résultats	<b>172 799</b>	498 207
Actifs d'exploration et d'évaluation	<b>103 145</b>	157 822
Frais d'émission	—	—
Total	<b>275 944</b>	656 029

### 19) RÉSULTAT PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. En calculant le résultat dilué par action pour l'exercice terminé 31 décembre 2015, les actions ordinaires potentielles, telles que certaines options et certains bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet antidilutif.

Le résultat de base et dilué par action a été calculé à partir du résultat net (perte nette) comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat n'a été nécessaire. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires supplémentaires qui auraient été en circulation dans l'hypothèse d'une conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Résultat net (perte nette)	<b>(1 552 635) \$</b>	17 581 772 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	<b>81 625 024</b>	74 070 119
Effet dilutif des bons de souscription et options	—	190 906
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	<b>81 625 024</b>	74 261 115
Résultat net (perte nette) de base par action	<b>(0,019) \$</b>	0,237 \$
Résultat net (perte nette) dilué par action	<b>(0,019) \$</b>	0,237 \$



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 20) TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les autres parties liées et les principaux dirigeants comme il est expliqué ci-dessous.

Aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en espèces.

#### Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Avantages à court terme du personnel :		
Salaires et avantages sociaux	<b>735 243</b>	1 087 525
Jetons de présence	<b>138 566</b>	122 500
Total des avantages à court terme	<b>873 809</b>	1 210 025
Honoraires	<b>120 238</b>	391 750
Rémunération fondée sur des actions	<b>170 261</b>	428 976
Total de la rémunération	<b>1 164 308</b>	2 030 751

Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2014, aucune option attribuée dans le cadre du régime d'option d'achat d'actions n'a été exercée par les principaux dirigeants.

#### Sociétés et autres parties liées

Des opérations ont été effectuées :

Avec une société dont un administrateur est actionnaire majoritaire :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat global :		
Autres frais	<b>17 000</b>	30 000



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

Avec une entreprise associée :

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Résultat global :		
Gérance de projets	<b>112 893</b>	<b>111 193</b>

Au 31 décembre 2015, un montant de 944 309 \$ [31 décembre 2014 – 0 \$] est à recevoir d'Hydrocarbures Anticosti S.E.C et aucun montant [31 décembre 2014 – 16 786 \$] n'est à recevoir de Commandité Hydrocarbures Anticosti inc.

De plus, au 31 décembre 2015, une contribution de 19 637 \$ [31 décembre 2014 – 0 \$] est à payer à Hydrocarbures Anticosti S.E.C. et une contribution de 10 120 \$ [31 décembre 2014 – 0 \$] est à payer à Commandité Hydrocarbures Anticosti inc.

Au 31 décembre 2014, Hydrocarbures Anticosti S.E.C. a fait une avance, sans intérêts ni modalités de remboursement, au montant de 258 819 \$ à la Société [31 décembre 2015 – 0 \$]. Les fonds avancés ont servis à financer les activités d'exploration des trois premiers mois de l'exercice 2015.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et ont été mesurées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

### 21) GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre ses activités d'exploration. Le capital de la Société est constitué de capitaux propres. La Direction révisé régulièrement sa politique en matière de gestion du capital sur la base de la continuité de l'entreprise et elle croit que cette approche est raisonnable compte tenu de la taille de la Société.

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant une société en voie de démarrage, est appelée à émettre de nouvelles actions.

Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 22) INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti. La classification des instruments financiers de même que leur valeur comptable sont présentées dans le tableau qui suit :

31 décembre 2015				
	Juste valeur par le biais du résultat net \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total de la valeur comptable \$
<b>Actif financier</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	7 522 772	—	—	7 522 772
Débiteurs <sup>2</sup>	—	1 418 438	—	1 418 438
	7 522 772	1 418 438	—	8 941 210
<b>Passif financier</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	3 963 782	3 963 782
Dette bancaire	—	—	26 852	26 852
	—	—	3 990 634	3 990 634
31 décembre 2014				
	Juste valeur par le biais du résultat net \$	Prêts et créances \$	Autres passifs financiers \$	Total de la valeur comptable \$
<b>Actif financier</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>1</sup>	5 239 511	—	—	5 239 511
Débiteurs <sup>2</sup>	—	525 350	—	525 350
	5 239 511	525 350	—	5 764 861
<b>Passif financier</b>				
Fournisseurs et autres créditeurs	—	—	5 280 847	5 280 847
Dette bancaire	—	—	33 299	33 299
	—	—	5 314 146	5 314 146

<sup>1)</sup> La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est égale à la valeur comptable.

<sup>2)</sup> Exclusion faite des crédits d'impôt et des taxes de vente, puisque ces montants ne représentent pas un droit contractuel de recevoir un montant.





## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date des états consolidés de la situation financière, soit le 31 décembre 2015 :

#### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie et équivalents de trésorerie et de débiteurs. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont détenus ou émis par des institutions financières canadiennes reconnues. Les débiteurs représentent majoritairement des sommes dues par des partenaires et des entreprises associées pour des travaux d'exploration réalisés par la Société à titre d'opérateur désigné. Par conséquent, la Direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

#### *Risque de liquidité*

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions, la vente de participation dans certains de ses actifs pétroliers et par emprunt temporaire. L'un des principaux objectifs financiers de la Direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer.

Les tableaux qui suivent présentent les échéances des passifs financiers :

	31 décembre 2015				
	Tranche échéant dans 1 an ou moins \$	Tranche échéant dans 1 an à 3 ans \$	Tranche échéant dans 4 ans à 5 ans \$	Tranche échéant dans plus de 5 ans \$	Total \$
Fournisseurs et autres crédateurs	3 963 782	—	—	—	3 963 782
Dette bancaire	6 609	20 243	—	—	26 852
	<b>3 970 391</b>	<b>20 243</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3 990 634</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

	31 décembre 2014				
	Tranche échéant dans 1 an ou moins \$	Tranche échéant dans 1 an à 3 ans \$	Tranche échéant dans 4 ans à 5 ans \$	Tranche échéant dans plus de 5 ans \$	Total \$
Fournisseurs et autres créiteurs	5 280 847	—	—	—	5 280 847
Dette bancaire	6 448	20 330	6 521	—	33 299
	<u>5 287 295</u>	<u>20 330</u>	<u>6 521</u>	<u>—</u>	<u>5 314 146</u>

### *Risque de marché*

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des facteurs du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix. La Société est exposée à un de ces risques, soit le risque de taux d'intérêt.

### *Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe qui assujettissent la Société à un risque de juste valeur.

## 23) ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, la Société s'est engagée à lui verser des rentes au montant de 2 838 360 \$ d'ici 2024. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2016 \$	2017 \$	2018 \$	2019 \$	2020 \$
131 750	131 750	172 103	474 883	510 997

L'adoption de la loi 18 au Québec suspend certaines des obligations reliées à la réalisation de travaux statutaires pendant une période pouvant atteindre trois ans tout en prolongeant la période de validité de tous les permis pour la même période. En juin 2014, la période a été prolongée jusqu'au dépôt d'une Loi sur les hydrocarbures. Pétrolia peut néanmoins poursuivre ses activités d'exploration malgré la suspension de l'obligation qui la concerne.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 24) ÉVENTUALITÉS

#### **Financement**

La Société se finance en partie par l'émission d'actions dites accréditives. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 26,9 % [Canada et Québec]. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2015, la Société a reçu un montant de 3 712 800 \$ [31 décembre 2014 – 2 506 924 \$] à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales. Ce montant devra être engagé d'ici le 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2015, le solde des dépenses admissibles à engager s'élève à 2 041 067 \$ [31 décembre 2014 – 368 004 \$].

#### **Environnement**

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. La Société est actuellement en processus de renouvellement des cautionnements en faveur du ministère des Ressources naturelles permettant de garantir les travaux de fermeture de certains sites. Le 17 mars 2016, des lettres de garantie pour un montant de 480 000 \$ ont été émises par une institution financière en faveur du ministère des Ressources naturelles afin de garantir la réalisation des travaux de fermeture de certains sites.

#### **Litige**

La Société est sujette à certains litiges dans le cours normal de ses affaires. La direction est d'avis que la Société a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles relativement à ces litiges.



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2015 et 2014

### 25) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

#### Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	2015 \$	2014 \$
Créances relatives aux actifs d'exploration et d'évaluation	<b>88 799</b>	4 207 404
Fournisseurs relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation	<b>1 334 896</b>	(2 735 336)
Rémunération fondée sur des actions liée aux actifs d'exploration et d'évaluation	<b>103 145</b>	157 822
Acquisition d'immobilisations corporelles incluse dans les fournisseurs	<b>892</b>	—
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par une dette bancaire	—	33 299
Frais d'émission d'actions inclus dans les fournisseurs	<b>85 030</b>	—
Contributions à des entreprises associées incluses dans les autres créditeurs	<b>29 757</b>	—
<b>Autres informations</b>		
Intérêts versés	<b>756</b>	112 498
Intérêts reçus	<b>50 705</b>	55 843

#### La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent comme suit :

	2015 \$	2014 \$
Encaisse	<b>3 850 530</b>	3 015 868
Certificats de placement garanti, rachetables en tout temps	<b>3 672 242</b>	2 223 643
	<b>7 522 772</b>	5 239 511

## FRAIS D'ADMINISTRATION ET FRAIS D'OPÉRATIONS

Exercices terminés les 31 décembre

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
<b>Annexe A</b>		
<b>Frais d'administration</b>		
Rémunération fondée sur des actions	172 799	498 207
Salaires et avantages sociaux	932 078	1 257 193
Honoraires	120 238	391 750
Assurances	39 755	55 522
Entretien et fournitures de bureau	77 062	120 869
Frais du conseil d'administration	193 517	180 507
Information aux actionnaires	82 611	95 766
Loyer	120 234	152 305
Amortissement des incitatifs à la location reportée	(27 400)	(27 400)
Promotion et représentation	35 970	138 172
Déplacements	73 392	189 805
Services professionnels	329 378	493 826
Télécommunications	24 736	20 838
Amortissement des immobilisations corporelles	25 268	101 312
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(2 259)	—
Renversement d'une provision	(51 525)	—
Autres frais	21 169	28 302
Total des frais d'administration avant refacturation des frais	<b>2 167 023</b>	3 696 974
Refacturation des frais	<b>(237 415)</b>	(165 555)
	<b>1 929 608</b>	3 531 419
<b>Annexe B</b>		
<b>Frais d'opérations</b>		
Rémunération fondée sur des actions	103 145	157 822
Salaires et avantages sociaux	1 357 514	1 350 723
Assurances	1 794	2 084
Entretien et fournitures de bureau	1 985	42 269
Déplacements	16 415	51 974
Formation	12 744	6 552
Loyer	158 973	159 656
Services professionnels	16 323	18 650
Télécommunications	4 093	4 605
Amortissement des immobilisations corporelles	75 067	176 406
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	2 188	—
Autres frais	3 834	6 043
Total des frais d'opérations avant refacturation des frais et l'imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation	<b>1 754 075</b>	1 976 784
Refacturation des frais <sup>1</sup>	<b>(579 758)</b>	(560 439)
Imputation aux actifs d'exploration et d'évaluation	<b>(1 174 317)</b>	(1 416 345)
	—	—

<sup>1</sup> La refacturation des frais est principalement composé de salaires et avantages sociaux.

**CHARGES FINANCIÈRES ET PRODUITS FINANCIERS**

Exercices terminés les 31 décembre

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
	\$	\$
Produits d'intérêts	(37 181)	(55 843)
Frais bancaires	3 346	4 563
Intérêts sur la dette bancaire	—	112 498
Dépenses d'intérêts	28 948	—
Charge de désactualisation	27 108	24 263
Amortissement des frais de financement	—	112 404
	<b>22 221</b>	<b>197 885</b>